

Amicale UTT
Assemblée Générale du 3 avril 2001
Compte-rendu

Personnes présentes : 31
Procurations : 13
soit 44 voix / 85 adhérents

I - REMERCIEMENTS ET BILAN MORAL

Le Bureau de l'Amicale et plus particulièrement sa Présidente, Isabelle Leclercq, tient à remercier les personnes présentes à cette Assemblée, ainsi que celles qui se sont excusées de leur absence et ont pensé à remplir une procuration.

L'Amicale est une association " Loi de 1901 " et à ce titre, fonctionne selon le calendrier civil (de janvier à décembre) : la cotisation est donc due au 1er janvier.

Peuvent y adhérer : personnels de l'UTT actifs ou en retraite, doctorants et personnes dont l'activité professionnelle est intimement liée aux activités de l'UTT.

Nombre d'adhérents 2000 : 83 (sur près de 200 personnes travaillant à l'UTT); actuellement 85.

Le siège de l'Amicale est toujours situé à l'UTT - désormais 12 rue Marie Curie à Troyes : changement d'adresse bien évidemment entériné par l'ensemble du quorum - et dispose désormais d'un local - H006 - , d'une ligne téléphonique - 8036 - et d'une adresse électronique : amicale@utt.fr

Le Bureau (élu le 18/06/99) est actuellement constitué de :

Isabelle LECLERCQ - présidente
Claudine HUBOUD-PERON - trésorière
Kristine BROUSSET - secrétaire

Claudine HUBOUD-PERON étant amenée à quitter son poste de trésorière dès la fin du mois d'avril, il a été procédé à l'élection d'un nouveau trésorier, en l'occurrence d'une nouvelle trésorière, **Caroline VANHERSECKE** ayant été élue à l'unanimité des voix. Les autres membres ayant été reconduits dans leur fonction, le nouveau Bureau est donc constitué au 3.04.01 de :

Isabelle LECLERCQ - présidente
Caroline VANHERSECKE - trésorière
Kristine BROUSSET - secrétaire

Le Bureau est complété par un **Comité d'animation** constitué de :

Thierry ADNOT,
Stéphanie ALEXANDRE,
Catherine DUMONT,
Léone ETIENNE,
Benoît EYNARD,
Bernadette KNAUF,
Christine NININO,
Lionel ROUCOULES,
Catherine YENDJADJ.

II - ACTIONS 2000

En 2000, l'Amicale a organisé et participé financièrement à :

- un week-end de ski à Châtel (24-27 mars) ;
- des activités " découvertes " pour les enfants : escalade, internet, jonglage, théâtre ;
- une activité " œnologie " consistant en réunions de dégustation dirigées par une œnologue sur des thèmes précis (vignobles, types de vin) et en achats groupés de bouteilles de vin ;
- l'arbre de Noël des enfants (55 enfants d'amicalistes sur 132, soit seulement 42 %) ;
- un repas de fin d'année du personnel de l'UTT au restaurant " L'Ancolie " (environ 70 personnes).

Suite à l'enquête menée auprès des amicalistes en juin, il avait été décidé de maintenir, cette année

encore, l'organisation de l'arbre de Noël et le financement à l'identique des cadeaux pour tous les enfants, que leurs parents soient amicalistes ou non, l'UTT proposant, pour cette année, de rembourser les frais occasionnés par le goûter et le spectacle.

Par ailleurs, l'Amicale a proposé :

- les tickets **cinéma** à 30 F (acheté 36 F par l'Amicale),
- les places de **théâtres et de concert** au tarif CE toute l'année,
- les places aux "**Nuits de Champagne**" à tarif préférentiel (participation financière de l'Amicale)
- les tickets d'entrée à **NIGLOLAND** au tarif CE,
- les **billets SNCF** Troyes-Paris à 100F (grâce à une convention avec l'UTT à ce sujet),
- les cartes de 10 entrées aux 2 **piscines** de Troyes à 100 F (au lieu de 135 F) pour les adultes et 40 F (au lieu de 60 F) pour les enfants de moins de 18 ans - le SUAPS finançant pour moitié la réduction offerte.

L'Amicale tient à remercier plus spécialement le SUAPS pour son aide dans les activités « découverte de l'escalade », week-end de ski et œnologie pour lesquelles elle nous a fait bénéficier de ses relations avec divers partenaires.

La **centrale d'achat** gérée par L. ETIENNE (K7 vidéo vierges), C. NININO (chocolats) et N. MATTA puis S. ALEXANDRE (divers produits) n'a pas fonctionné aussi bien que les années précédentes. Cette activité, qui pourtant semble intéresser de nombreux adhérents, requiert une grande disponibilité (pour contacter les divers fournisseurs) et beaucoup de temps pour organiser et gérer les divers achats proposés.

III - BILAN FINANCIER 2000 (VOIR ANNEXE)

Recettes 2000 : • 7.600 F : cotisations des adhérents
• 60.000 F : subvention versée par l'UTT dans le cadre de son contrat d'établissement avec le Ministère

Dépenses 2000 : voir document ci-joint.

Le bilan financier 2000 a été approuvé à l'unanimité des voix.

IV - FONCTIONNEMENT 2001

L'organisation de **permanences** au local depuis le début de l'année permet aux amicalistes de regrouper leurs diverses demandes lors de leurs visites et aux membres du comité d'animation d'être régulièrement informés de ce qui se passe dans chaque activité. Jusqu'en février, 4 permanences étaient assurées les lundis, mardis, mercredis et vendredis midi. Il semble que très peu de personnes se présentent les lundis et les mercredis. Il a donc été décidé de changer les horaires des permanences, désormais :

- **mardi : 12h00 à 14h00** - Benoît et Isabelle, principalement -
- **jeudi : 16h00 à 18h00** - Kristine et Stéphanie/Bernadette, principalement -
- **vendr. : 12h00 à 14h00** - Caroline et Catherine D., principalement -

Rappel : local : H006 / ligne téléphonique : 8036 / adresse e-mail : amicale@utt.fr.

Appel à bonnes volontés : La vie de l'Amicale est l'affaire de tous les amicalistes. L'équipe d'animation a besoin d'aide pour assurer les activités existant actuellement (notamment la centrale d'achat concernant les produits divers, puisque S. ALEXANDRE souhaite ne plus s'en occuper dans la mesure où elle ne dispose pas du temps nécessaire) et faire de nouvelles propositions. Quelqu'un peut-il se charger de cette activité ou de la distribution plus spécifique de l'un ou l'autre produit ? **Nicolas Thorel** a accepté de se charger de la création du site Intranet de l'Amicale : Merci à lui !

V - PREVISIONS 2001

1. Budget prévisionnel :

Nous espérons recevoir les cotisations de près de 90 adhérents, soit un apport de 9.000 F. L'UTT a versé 65.000 F au titre de la subvention 2001 allouée par le Ministère.

2. Actions projetées en 2001 : Ce sont relativement les mêmes qu'en 2000, avec quelques petites modifications :

- **billets de train** : l'Amicale ne peut malheureusement plus les proposer car l'UTT, ayant signé un marché avec une agence de voyage, ne peut plus nous faire bénéficier de ses achats à tarifs réduits.
- **tickets de cinéma** : leur prix ayant augmenté de 2 F (à l'achat), cela a été répercuté sur le prix de vente aux amicalistes (soit 32 F).
- **cartes de piscine** : maintenant proposées à 110 F (adultes) et 45 F (enfants), également en raison d'une augmentation de prix.
- **spectacles** : l'Amicale participe de 15 F sur tous les billets de spectacle qu'elle acquiert pour les amicalistes (dans la limite du budget prévu). Une action sera menée plus spécialement pour Les Nuits de Champagne.
- **week-end de ski à Châtel** : il a eu lieu du 29/03 au 1er/04/01. L'Amicale, cette année, a étendu son tarif préférentiel aux enfants des Amicalistes. Ceci afin de faciliter éventuellement la venue des Amicalistes qui, malgré le tarif attractif, ne pouvaient se permettre la dépense globale que représentait la venue de la famille complète.
- **"œnologie"** : une visite de caves à Bar-sur-Seine a été organisée le 13/01/01, les séances de dégustation se poursuivent et en projet : une autre visite de caves (à définir).
- **Projets** :
 - Nous pensons organiser à nouveau des séances " découvertes " pour les enfants ;
 - proposer une sortie à la Mer de Sable les samedis 12 ou 19 mai 2001;
 - un atelier « épargne et financement » a été proposé par F. RETRAINT : les personnes intéressées sont priées de se faire connaître.
 - Le SUAPS propose de faire bénéficier les Amicalistes des conditions négociées avec VIVAFORM (aquastretching, aquagym etc) : à préciser.

VI. ORGANISATION DE L'ARBRE DE NOËL

L'UTT propose à l'Amicale une **convention** pour gérer l'organisation de l'arbre de Noël des enfants du personnel : - UTT : prise en charge des frais générés par le spectacle et le goûter
 - Amicale : logistique et complet financement des cadeaux offerts aux enfants.

L'UTT ne pouvant financer les cadeaux des enfants, la **question du financement des cadeaux** doit être résolue : cadeaux d'une valeur de 150 F/enfant jusqu'à présent pour un total de 132 enfants dont seulement 55 de parents amicalistes. Le dernier référendum a fait ressortir que les amicalistes ne souhaitent a priori pas exclure les enfants des non-amicalistes, nous proposons de modifier la participation de l'Amicale, soit :

- 150 F (stable) pour les enfants d'amicalistes
- 80 F pour les enfants de non-amicalistes.

Les amicalistes présents ayant pour certains évoqué à nouveau de réduire à 0F la participation de l'Amicale aux cadeaux d'enfants de non-amicalistes, le vote a donné les résultats suivants :

- maintient de la situation existante : 0 voix / 41
- 150 F / 80 F : 30 voix / 41
- 150 F / 0 F : 11 voix / 41

⇒ **Cadeaux Noël 2001 : 150 F pour les enfants d'amicalistes,
 80 F ----- de non-amicalistes,**

sachant qu'il est possible d'adhérer à l'Amicale à tout moment, et que cette décision est susceptible d'être remise en cause lors de la prochaine Assemblée Générale.

Fait à Troyes, le 23 avril 2001